

# PRINCIPES D'UNE CULTURE DE SÉCURITÉ DANS UN PROJET DE CONSTRUCTION

## 2 ÉTUDES DE BASE

La vision est affinée avec l'arrivée de nouveaux membres dans l'équipe projet. Leur montée en compétence en sécurité est organisée. Les arbitrages sécurité se poursuivent dans les choix techniques et organisationnels. Les spécifications et les critères de sélection des sous-traitants sont définis.



## 1 AVANT-PROJET

Les objectifs du projet, y compris la sécurité, sont définis. L'équipe MOA-MOE échange pour en affiner les conditions de faisabilité. Les premiers arbitrages (budget, moyen, périmètre) intègrent la sécurité.



## 3 ÉTUDES DÉTAILLÉES

Les choix constructifs se précisent avec les entreprises sous-traitantes, afin d'anticiper la sécurité sur le chantier et d'optimiser le chiffrage. Les conditions d'une bonne coopération entre les parties prenantes sont précisées (organisation, formation, pilotage, etc.).



## 4 CHANTIER : PRÉPARATION ET MOBILISATION

L'équipe projet partage la vision sécurité avec les entreprises sous-traitantes sélectionnées. Le socle commun des règles et des pratiques de management de la sécurité est établi et partagé. Les conditions d'accueil adéquates des équipes de réalisation sont anticipées.



## 5 CHANTIER : RÉALISATION DU PROJET

L'arrivée massive des opérateurs sur le chantier est l'occasion de les embarquer dans la démarche culture de sécurité. L'équipe projet s'assure du partage de la vision du projet. Les conditions d'une bonne coopération sont maintenues par un climat de confiance, de transparence et de bienveillance.



## 6 RÉCEPTION ET DÉMARRAGE

L'équipe projet, avec le futur exploitant, s'assure de la capitalisation d'expérience des équipes chantier avant leur démobilisation. C'est le moment du REX projet et de la pérennisation des bonnes pratiques développées, pour le bénéfice de la sécurité dans les futurs projets.

